

# DU HAUT DE LA TOUR

SEPTEMBRE 2016  
N°89



## BULLETIN MUNICIPAL SAINT MARTIN DE BROMES





## SOMMAIRE

<b>Le Mot de Monsieur Le Maire</b>	Page	1
<b>Le Conseil Municipal</b>	Page	2 à 6
Chronique Municipale de Mai à Septembre	Page	2 à 4
Commission Culture, Tourisme et Patrimoine	Page	5 à 6
Le Plan Communal de Sauvegarde	Page	6
<b>Info</b>	Page	7 à 9
Encombrants	Page	7
Avis aux propriétaires fonciers	Page	8
Arrêté Municipal - Campagne de capture de chats errants	Page	9
<b>La Vie du Village</b>	Page	10 à 24
La crèche municipale	Page	10
Comité des Fêtes	Page	11
Joie et Création	Page	12 à 13
Trottin Verdon	Page	13
C.O. St Martin Football	Page	14 à 18
Ateliers Chanson et Guitare	Page	19
Foyer Rural	Page	20 à 22
Les Aînés du Colostre	Page	23 à 24
<b>Commerçants, Artisans...</b>	Page	24
<b>Un petit coin de poésie</b>	Page	25
<b>Etat Civil</b>	Page	26



## Le Mot de Monsieur Le Maire

Saint Martinoises, Saint Martinois,

Comme vous le savez, les communes traversent des moments difficiles suite à la décision de l'état de diminuer leurs dotations afin de participer au désendettement de notre pays.

Notre commune n'échappe pas à la règle et la baisse de notre dotation globale de fonctionnement rend difficile l'exercice budgétaire ainsi que la gestion de nos ressources.

Néanmoins nous faisons face et essayons, du mieux que nous pouvons, de minimiser nos dépenses de fonctionnement afin de nous permettre de continuer à investir pour le bien de chacun.

C'est la raison pour laquelle les travaux prévus cette année (création d'un parking en face de la mairie, et aménagement d'une nouvelle aire de jeux et d'un city stade) se font attendre, car nous devons garantir une trésorerie saine afin de pouvoir régler ces échéances.

Ceci étant, les travaux du parking devraient démarrer courant du dernier trimestre et se terminer avant la fin de l'année. Ceux du city stade et de l'aire jeux se feront dans la foulée.

L'automne est arrivé et l'été s'est achevé. Cette période estivale 2016 fût très animée et le nombre important de touristes confirme l'attrait de notre commune. Grace notamment aux multiples manifestations culturelles et festives organisées par nos associations, que je remercie encore une fois chaleureusement, ainsi qu'au travail de la municipalité avec la création de parcours de randonnées et la mise en valeur de notre patrimoine (musée, église).

N'en déplaise aux conservateurs, notre commune commence à être connue et attire de plus en plus de touristes, s'ouvre vers l'extérieur, pour le bien de tous nos commerces.

Sachez, mes chers administrés, que le conseil municipal œuvre du mieux qu'il peut dans ces périodes difficiles afin de vous garantir le meilleur service tout en garantissant la pérennité de nos ressources financières.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Maire

Jean-Christophe PETRIGNY



## LE CONSEIL MUNICIPAL

**Avertissement** : La commission chargée de la communication vous présente, sans propagande aucune, la vie et le fonctionnement du Conseil Municipal, ses principales décisions/délibérations, les principaux projets d'investissements envisagés, engagés ou réalisés, avec la seule préoccupation de mieux informer et expliquer le travail de la Municipalité (Maire et Adjointes), et celui de l'ensemble du Conseil Municipal.

### **CHRONIQUE MUNICIPALE de mai à septembre 2016**

#### **LA VIE ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil s'est réuni trois fois, les 2, 3 juin et 29 août 2016.*

Lors de ces réunions, le Maire ou les Adjointes ont communiqué au Conseil des informations pouvant intéresser directement ou indirectement les élus et les habitants du village :

**Transfert de la compétence tourisme à la DLVA** : lors d'une réunion à Oraison, il a été annoncé qu'il n'existerait plus qu'un seul Office de Tourisme sur le territoire de la DLVA, celui de Gréoux-les-Bains, les offices actuels deviendront des bureaux d'information de tourisme dépendant de Gréoux tout en conservant le nom d'office du tourisme.

Sont concernés 11 communes, 14 agents et 1 077 000 euros de charges de personnel.

**Création d'un service public d'électromobilité** : avec la montée des besoins de recharge des batteries des véhicules électriques et hybrides, le Syndicat Départemental de l'Energie (SDE 04) s'engage dans la réalisation d'un réseau d'infrastructures de charges et son comité syndical a décidé d'intégrer cette compétence dans ses statuts. Il sollicite l'accord des communes. Sur proposition du maire, d'ailleurs membre du Comité, le Conseil a approuvé la modification des statuts du SDE 04 en ce sens. En cas d'offre inexistante, insuffisante ou inadéquate, les communes peuvent créer et entretenir de telles installations.

**Maison Lenquette** : il est projeté de la louer à un couple avec 3 enfants pour une durée d'un an.

La conférence/causerie sur les **vitraux rénovés** de notre église a réuni 60 personnes.

La réunion de lancement de notre **site internet** a rassemblé 60 personnes. Désormais le Bulletin Municipal est publié sur le site et le nombre **d'exemplaires papiers** réduit à une centaine.

**Musée/Eglise** : c'est Magali Nogier qui a été retenue par la DLVA pour assurer les visites guidées du Musée et de l'Eglise entre le 13 juin et le 17 septembre 2016.

## ***LES PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES REUNIONS***

***Les décisions d'attribution des subventions aux associations pour 2016 – séance du 26 février – ont été complétées en séance du 3 juin :***

Association l'Arbre à chats	150 euros
Groupement des Oléiculteurs	150 euros

### ***Les décisions relatives au fonctionnement des services municipaux***

#### **Adhésion au service de groupement des commandes de la DLVA :**

Elle concernera le matériel informatique dès octobre 2016 et la téléphonie, mais seulement en septembre 2018, date d'expiration du marché public en cours passé par la DLVA.

#### **Adhésion au service d'hygiène et de sécurité du travail du Centre de gestion du personnel :**

L'intérêt est de bénéficier des prestations du Centre en matière d'information, de formation, de conseil en hygiène et sécurité pour les personnels communaux et aussi d'avoir la mise à disposition d'un technicien chargé de la fonction d'inspection de l'application de la réglementation du travail dans les collectivités territoriales adhérentes au Centre de Gestion.

**TAP (temps d'activités périscolaires) :** la durée de 1h30 le mardi et le jeudi ayant été jugée trop longue, elle est fixée désormais à 1h les mardis, jeudis et vendredis, avec l'accord de l'inspection académique.

**Convention de mutualisation des moyens en matériel de voirie avec Esparron et Allemagne pour l'entretien de la voirie et la sécurisation de la circulation :** cette convention, portée par Allemagne, permettra l'achat en commun de moyens matériels, chaque commune supportant 1/3 de la dépense. Le projet se monte à 64 050 HT et pourra bénéficier d'une subvention de l'Etat de 75% sur la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

### ***Les décisions relatives à l'application du Programme Municipal***

#### **Plateforme d'évolution sportive (City Stade) :**

Rappelons que le montant des travaux s'élève à 102 164 euros.

Une nouvelle demande de subvention est sollicitée du FRAT, Fonds Régional d'Aménagement du Territoire.

Les travaux de terrassement devraient pouvoir commencer bientôt comme d'ailleurs pour le **Parking** devant la mairie.

## ***LE PROGRAMME MUNICIPAL : le point sur les investissements réalisés, engagés et projetés***

Avertissement : le programme municipal dont il est ici question concerne les principaux investissements que l'équipe municipale s'est engagée à réaliser durant son mandat :

- réalisés = achevés,
- engagés = les délibérations ont été prises et les travaux ont commencé,
- projetés = point sur la préparation

### ***Les investissements réalisés :***

**La restructuration du cimetière**

Les travaux sont désormais terminés : les caveaux sont en place, le revêtement de l'ossuaire est effectué et l'aménagement du jardin du souvenir est achevé avec l'installation des niches, du columbarium et du petit banc. Le monument aux morts a été rénové.

**La restauration des vitraux de notre église**

Fin avril 2015, la restauration du vitrail l'oculus (à droite de l'entrée, en haut) et de celui de Saint Agricola dans la chapelle de Saint Martin (au fond de l'église, à gauche) s'est achevée, celle des vitraux de l'autel de la Vierge s'est terminée en juin dernier. Le vernissage a eu lieu lors de la journée du patrimoine le 21 juin 2015 à 11h sur les aires de la tour en présence d'une cinquantaine de personnes.

**Le chemin des « Planettes », dont la dénomination maintenue est « chemin de la Combe » : le revêtement en enrobé et l'éclairage public sont réalisés****La restauration de deux toiles de Gibelin, de notre église, près de l'autel de la Vierge**

Elle est désormais terminée, il reste à les réimplanter à l'église. Nous sommes en attente du feu vert de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui doit se prononcer sur le mode de réinstallation de ces deux toiles. La repose devrait intervenir désormais incessamment.

***Les Investissements engagés*****La Plateforme d'évolution sportive (City Stade ou terrain multisports)****Le Parking devant la mairie à la place de l'aire de jeux :**

Pour ces deux projets, les travaux de terrassement devraient pouvoir débuter.

**Le hall multiactivités :** La demande de permis de construire est en cours d'instruction.

***Les Investissements projetés*****La rénovation de la Grand'Rue :**

Les réunions préparatoires s'enchaînent avec les services de la DLVA, la dernière ayant eu lieu le 22 juin dernier et la prochaine est prévue à la mi-septembre.

Le début des travaux est envisagé pour la fin de l'année 2017.

**Pour la commission chargée de la communication**

***Daniel Fierobe***

## Commission Culture, Tourisme et Patrimoine

### Morceaux de verres

Samedi 28 mai, s'est tenu, dans la salle des fêtes une « causerie conférence » sur le thème du vitrail, animée par Mme Bernadette Ollivier.

Plus d'une soixantaine de personnes étaient présentes pour écouter Mme Ollivier, restauratrice de vitraux. Elle a longuement parlé de son travail de restauration des vitraux dans l'église du village et présenté toute l'histoire du vitrail.

Un grand merci à elle de nous avoir initié à cette technique et son art.

### Marchez !

L'inauguration de la variante du GR4 s'est déroulée dimanche 19 juin dans la cour du château d'Esparron-de-Verdon.

Plus de 60 randonneurs ont été les premiers à fouler le tracé de ce sentier, depuis le parvis de la mairie de Saint-Martin-de-Brômes jusqu'au château d'Esparron-de-Verdon. Ravitaillés en eau et collation sur leur parcours, ils sont tous arrivés à bon port. Une journée pleine d'enthousiasme, placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Merci au Parc Naturel régional du verdon, aux groupes de randonneurs, à tous les bénévoles, aux personnels du PNRV et du Conseil Départemental des AHP, sans oublier les élus : ceux qui ont marché : Delphine Bagarry (conseillère départementale du canton de Riez), ceux qui ont servi le petit déjeuner : Jean-Christophe Pétrigny, ceux qui ont ravitaillé : Alain Decanis.



Le GR4 qui relie la Méditerranée à l'Atlantique, traverse les Alpes de Haute-Provence en empruntant, notamment, le sentier Blanc-Martel. Sa partie aval, dispose désormais d'une variante qui reste au plus près des gorges et des lacs. Ce nouveau cheminement, qui vient d'être testé par une centaine de marcheurs, relie le lac de Sainte-Croix à Saint-Martin-de-Brômes par les basses gorges et le lac d'Esparron-de-Verdon. Les aménagements ont été réalisés par les collectivités traversées et le Conseil départemental (études, coordination des travaux, financement à 50%), en collaboration avec le comité départemental de randonnée pédestre. Il correspond à une volonté du Département et du Parc naturel régional du Verdon de développer la découverte touristique à pied, à vélo, en VTT, à cheval... C'est le premier des six itinéraires d'un réseau qui permettra de mailler le territoire du Parc.

Magazine Mon département 04-n°149-septembre 2016

### C'est voté !

Le conseil communautaire de notre agglomération a voté majoritairement le 28 juin dernier, la délégation de la compétence tourisme à l'agglo. Cela signifie que le tourisme est délégué par les communes à Durance Luberon Verdon agglomération. La compétence communautaire s'inscrit dans le cadre de la coordination de l'offre touristique et du soutien aux actions de développement notamment.

## Le Musée

C'est un bilan d'été très positif pour le musée gallo-romain qui a accueilli plus d'un millier de personnes.

Un grand merci à Magali Nogier qui a su allier professionnalisme et accueil sympathique.

Les deux visites du week-end des journées du Patrimoine ont accueilli une centaine de personnes.

## Journée des associations

Depuis l'an dernier le 14 juillet est dédié aux associations. Les associations ont pu présenter leurs actions et initiatives. Le soir, plus d'une centaine de participants sont restés ou revenus au repas « tiré du sac » et bal financé par la commune.

## Agenda :

Vendredi 7 octobre à 21 h : salle des fêtes

Projection/débat du film « La magie du plateau de Valensole » de Régis Nicolas en partenariat avec l'Association Poètes des Hautes Terres.

**Journées du Patrimoine : samedi 17 et dimanche 18 septembre de 15h à 18h** : visite guidée du musée gallo-romain et de l'église.

Visite et entrée gratuite – Musée DLVA

## Appel au civisme

Nous demandons aux propriétaires de chiens de ne plus utiliser l'espace des aires de la tour pour les déjections canines.

Merci de penser aux utilisateurs de ce lieu très fréquenté : promeneurs, randonneurs, visiteurs et, à l'image de notre village.

Ne laissez pas divaguer vos chiens.

*« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre »*

*W. Churchill*

## Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal c'est quoi ?

Le Plan Communal de Sauvegarde a pour but de mettre en place une prévention, une alerte et une action de protection de la population et des biens sous la responsabilité du maire dans les premiers moments du risque.

Nous avons besoin d'acteurs en cas d'alerte !

Nous vous prions de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu **le 28 octobre 2016 à 18h00** dans la salle polyvalente à Saint-Martin-de-Brômes, afin de prévoir un exercice sur le thème d'un risque naturel (feux de forêt, inondations etc...).



## INFO

### Encombrants

La communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon, a mis en place un service de ramassage des encombrants sur l'intégralité des communes qui la composent. Cette prestation sera assurée par la Ressourcerie de Haute-Provence. **Ce service est uniquement réservé aux particuliers.**

- ◆ Les administrés prennent contact directement avec la Ressourcerie de Haute-Provence qui assure le service d'accueil téléphonique au **0810 220 013 (prix d'un appel local + surcoût en fonction de l'opérateur)** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00.
- ◆ Les usagers seront informés sur les conditions de services, sur la nature des déchets pris en charge ainsi que sur les modalités de cette prise en charge.
- ◆ Les inscriptions sont réalisées par ordre d'appel. La Ressourcerie propose une date de passage en fonction de l'état de remplissage du planning et fait préciser pour chaque inscription : le nom, l'adresse, le téléphone et la liste des encombrants à collecter.
- ◆ Le ramassage est réalisé sur la voie publique au droit de la propriété de l'administré. En aucun cas la Ressourcerie n'est autorisée à pénétrer chez le particuliers. Les quantités d'encombrants prises en charge chez un particulier ne peuvent excéder le volume d'un fourgon (soit environ 10m<sup>3</sup>).

Les rendez-vous seront établis en fonction du planning à SAINT-MARTIN-DE-BROMES, le deuxième lundi matin de chaque mois. Le planning des collectes pourra être ajusté en fonction du plan de charge constaté.

Les encombrants sont définis par la liste suivante :

Déchets d'équipement électrique et électronique, meubles, literie, vaisselles, outillage, matériel de jardin et de loisirs, objets volumineux, bidons, tubes, tuyaux, pots, vases, pièces mécaniques...

**Sont exclus :** Végétaux, déchets organiques, gravats, déblais, déchets issus de la démolition, graisses, huiles, peintures, solvants, carburants, déchets toxiques, corrosifs, radio-actifs, pneumatiques, déchets industriels et professionnels, déchets de soins ou contaminés, cadavre d'animaux.

Ces encombrants seront triés pour permettre la valorisation. Ce qui ne pourra être valorisé sera évacué vers les déchetteries de la DLVA.

**ENCOMBRANTS : UN SEUL NUMERO : 0810 223 013**

DÉPARTEMENT  
des Alpes-de-Haute-Provence

---  
COMMUNE  
de Saint-Martin-de-Brômes



N°6361

**TOURNEE ANNUELLE  
DE CONSERVATION CADASTRALE**

**AVIS AUX  
PROPRIETAIRES FONCIERS**

-----

Les propriétaires fonciers sont informés que les géomètres du cadastre **Mlle ADAMSKI** et **M. LEMARCHAND** seront de passage en commune à partir du **03 Octobre 2016** afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, ils seront amenés à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

à **Saint-Martin-de-Brômes**, le *30/09/16*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**COMMUNE DE SAINT MARTIN-de-BROMES**  
Département des Alpes de Haute Provence

**ARRETE MUNICIPAL N° 2016-19**

**OBJET : CAMPAGNE DE CAPTURE DE CHATS ERRANTS EN VUE DE LEUR STERILISATION ET IDENTIFICATION**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ST MARTIN DE BROMES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-24, L2212-1, L2212-2 et L2213-1,  
Vu le Code de la Santé Publique,  
Vu le Code Rural,  
Vu le Code Pénal,  
Vu le décret n°99-1164 du 29 décembre 1999, pris pour application du chapitre III du titre II du livre II du Code Rural,  
Vu le décret n°2002-1381 du 25 novembre 2002, relatif à des mesures particulières à l'égard des animaux errants,  
Considérant la prolifération des chats errants sur la commune de SAINT MARTIN DE BROMES,  
Considérant la demande de l'Association de Protection Animale : Association L'Arbre à Chats – La Petite Ponche – 04150 REDORTIERS,  
Considérant le danger pour les personnes ou les animaux domestiques que représente cette invasion de chats sauvages,  
Considérant le caractère urgent de la situation

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Les chats non identifiés vivant en group dans les lieux publics de la commune seront capturés afin de pouvoir procéder à leur stérilisation et à leur identification préalablement à leur relâcher dans les mêmes lieux.

**ARTICLE 2 :**

Il est prévu une opération de capture à partir du 1<sup>er</sup> mai jusqu'au 31 décembre 2016 dans tous les lieux publics de la commune. La capture sera effectuée conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection animale.

**ARTICLE 3 :**

L'identification de ces chats sera réalisée au nom de l'Association l'Arbre à Chats

**ARTICLE 4 :**

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de garde de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection : Association l'Arbre à Chats – La Petite Ponche – 04150 REDORTIERS

**ARTICLE 5 :**

Le présent arrêté sera affiché en mairie. Le délai de recours contre le présent arrêté est de deux mois.

Ampliation adressée à :

- Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence
- Monsieur Le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Gréoux les Bains
- Association l'Arbre à Chats

Fait à St Martin de Brômes  
Le 19 avril 2016  
Le Maire  
PETRIGNY Jean-Christophe





## La Vie du Village

### Crèche Municipale

L'année à la crèche se termine pour nos petits diabolins. Tous vont pouvoir goûter des vacances bien méritées avec leur famille.

Nous aurons la joie d'en retrouver certains en septembre et nous souhaitons à nos « grands » qui vont à l'école une bonne rentrée scolaire.

Bonne chance donc à Livio, Lucie, Eddie, Léa et Noam qui seront sans aucun doute des écoliers performants et épanouis.

Nous nous apprêtons donc à accueillir 5 nouveaux bébés qui vont pouvoir profiter de notre sympathique structure.

A bientôt.

Les responsables



## Comité des Fêtes

Bonjour à tous !!!

Nous adressons un grand merci à tous les Saint Martinois et visiteurs qui ont répondu présent à la soirée des grillades du 25 juin ainsi qu'à la fête annuelle du village du mois d'août et grâce à qui celles-ci ont été une belle réussite !!!

Nos remerciements à Jérôme (DJ in Da Mix) et à l'orchestre l'Orient express qui ont enflammé la piste de danse durant ces soirées !!!

Toute l'équipe a le plaisir de vous annoncer la célébration des "50 ans du Comité des Fêtes" pour l'été prochain !

Tous les anciens membres du Comité des Fêtes sont invités à contacter Gilbert DEPIEDS au 06 79 86 53 42 afin d'organiser au mieux cet événement marquant pour Saint-Martin-de-Brômes !!!

Nous vous souhaitons à tous une belle rentrée après ce magnifique été !

L'équipe du Comité des Fêtes.



## Joie et Création



Le 14 juillet 2016, dans notre beau village, autour de cette belle brocante, la compagnie 'Joie et Création' remercie la Mairie de St-Martin-de-Brômes ainsi que le public venu nombreux s'amuser à cette petite fête entre enfants et adultes.

Les stands proposés ont eu beaucoup de succès.

Merci à Christine et Murielle d'avoir animé le tir aux pigeons et la pêche aux canards.

Merci à Pop avec toutes ses percussions qui ont fait découvrir aux petites et grandes mains des rythmes d'ailleurs.

Merci à Madeleine qui nous a révélé sa voix au karaoké.

Soizik et Dory, les clowns, avec leur improvisation sur le vélo de cirque qui nous a bien fait rire !

L'association espère vous retrouver très vite dans de nouveaux projets créatifs et festifs au sein du village, et se tient à votre disposition pour toutes vos animations familiales, anniversaires ou autres.

Vous pouvez me joindre au 06 22 12 52 59

**CULTIVONS LA JOIE ET LA CRÉATION !!!**

Dory, présidente de l'association



## Séances de relaxation

Saint-Martin-de-Brômes  
à la salle des fêtes de la Mairie

Un moment pour soi :

- \* Bien-être, détente corporelle
- \* Équilibre émotionnel
- \* Calme de l'esprit
- \* Capacité de régénération



A partir du 26 septembre 2016

Tous les premiers et derniers lundis de chaque mois

Tarif : 8€ / la séance

**Pour tous renseignements et inscriptions**

**Téléphone : 06.22.12.52.59**

**Mail : [dory0405@live.fr](mailto:dory0405@live.fr)**

### Trottin Verdon



En route vers les sommets ...

Après une saison 2016 blanche de toute compétition, le team Trottin Verdon a mis à profit cette année pour explorer de nouveaux territoires sur le plan diététique et entraînement.

L'entraînement se résume actuellement à une constante : accumuler du dénivelé ! jusqu'à 300 000 m positif par an, dans toutes nos pratiques : vélo, trott, course à pieds.

L'hygiène de vie et la diététique ont suivi tout naturellement, obligés de carburer au super, afin de pousser nos organismes à leurs limites, nous nous sommes tournés vers une alimentation entièrement végétale !

La récupération s'en est trouvée grandement améliorée, les problèmes tendineux ont disparu, le poids de forme plus facilement maîtrisable ! Le team a trouvé sa voie ! maintenant à nous les grands espaces, les chevauchées non stop, l'ultra distance...

Vivement 2017 !!!

<b>C.O.S.M</b>
----------------

Le samedi 02 juillet 2016 le C.O.S.M. a fêté ses 32 ans d'existence.

C'est avec bonheur et émotion que durant toute cette journée, anciens et nouveaux, joueurs, dirigeants, supporters, ont pu se retrouver, discuter, se remémorer les 32 années du club.

Gageons que seuls les bons matchs, et les bons résultats sont restés gravés dans les mémoires.

Une exposition d'articles de presse et de photos a permis aux anciens d'expliquer à leur manière aux plus jeunes les « retentissants exploits du COSM ».

Jean Christophe PETRIGNY, Maire de ST MARTIN et ancien « buteur » du COSM, a ouvert cette fête en remerciant tous les participants, mais aussi tous ceux qui ont œuvrés depuis plus de 30 ans, et qui ont permis au COSM d'être toujours « vivant » alors que bon nombre de villages et même de villes ne sont plus en mesure de présenter cette activité aux jeunes et moins jeunes dans leur commune, puis en faisant un historique de ces 32 années.

- ST MARTIN est le village le plus petit du district des Alpes, Ce n'est pas moins de 350 joueurs qui ont porté les couleurs du COSM
- Outre le fait de continuer à exister, le COSM a dans un passé plus ou moins récent écrit tout de même quelques belles pages,

#### En sénior

- 9 saisons en PHB
- 2 titres de champion de 1<sup>ère</sup> division
- 3 -  $\frac{1}{4}$  de finale de la coupe des Alpes Robert GAGE
- 2 -  $\frac{1}{2}$  finale de la coupe des Alpes Donadieu

Et cette saison 1 nouvelle montée en district 3

(J'en profite pour remercier et féliciter tous les joueurs, Seb et Jo, pour cette belle saison)

#### Mais aussi chez les jeunes

- Vice champion honneur U13 & U15
  - $\frac{1}{2}$  finale coupe des alpes U15
- Vainqueur de quelques tournois à 11 & à 6

Ces quelques chiffres pour bien comprendre que l'important c'est de participer mais qu'on n'a pas toujours fait que de la figuration.

Après un apéritif sportif et un excellent et copieux buffet préparé par WALTER (ancien du COSM lui aussi) l'après midi s'est déroulé entre parties de boules (pour ceux qui ne peuvent plus pratiquer le foot) et matchs de foot mettant aux prises femmes, hommes, jeunes, vétérans, mais tous avec la même envie, fêter cet anniversaire.

La soirée s'est continuée avec un nouvel apéritif sportif / buffet et soirée dansante animée par Jérôme et Stéphane.

Ce n'est que vers 2 heures du matin que les lampions se sont éteints. Cette journée a été un franc succès.

Je remercie l'ensemble des structures et des personnes qui ont œuvré pour permettre que cette manifestation puisse avoir lieu (DLVA, Mairie de St Martin, employés municipaux, mais aussi tous les bénévoles qui ont préparés pendant plusieurs jours le stade et ses alentours).

On peut être tous fiers de ce qu'on a réalisé depuis 1984. Nous n'avons pas les mêmes moyens que d'autres clubs voisins, mais je pense que jusqu'à aujourd'hui notre état d'esprit a largement compensé, et contribué à cette réussite.

Je remercie tous ceux qui ont œuvré pour ce club. J'ai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés, (Jean-Paul, Laurent, Raymond). Ils peuvent être fiers d'avoir participé à cette aventure (que tout le monde annonçait comme perdue d'avance mais qui perdure depuis + de 30 ans).

Et j'espère qu'on sera aussi nombreux pour les 35 ou les 40 ans du COSM.

Alain BURLE



Avec la rentrée scolaire, c'est la saison des footex qui redémarre.

Pour cette saison 2016/2017 le COSM continuera l'activité football en catégorie Senior et occasionnellement en vétéran (en mai et juin 2017) comme depuis de nombreuses années.

La saison dernière 2015/2016 le COSM a tenté de redémarrer l'école de football et les autres catégories de jeunes.

Dans cette optique, vous trouverez ci après les différentes catégories d'ages pour la pratique du football pour la saison 2016/2017 :

- U6 & U6F nés en 2011 dès 5 ans - U7 & U7F nés en 2010
  - U8 & U8F nés en 2009 - U9 & U9F nés en 2008
  - U10 & U10F nés en 2007 - U11 & U11F nés en 2006
  - U12 & U12F nés en 2005 - U13 & U13F nés en 2004
  - U14 & U14F nés en 2003 - U15 & U15F nés en 2002
  - U16 & U16F nés en 2001 - U17 & U17F nés en 2000
  - U18 & U18F nés en 1999 - U19 & U19F nés en 1998
  - U20 & U20F nés en 1997
- Senior et senior F à partir de 1996

**Une réunion d'information sera organisée au stade :**  
**Le mercredi 14 septembre 2016 à 16 h**

Afin de répertorier tous les enfants intéressés et de connaître le nombre exact dans chaque catégorie d'âges.

Toute personne intéressée pour venir aider le club à encadrer les jeunes seront les bienvenus.

**Les seniors**

Après 1 saison 2015/2016 très réussie sur le plan sportif, nous avons dû faire face à bien des péripéties suite à la rencontre jouée à STE TULLE, mais la décision finale nous a rendu nos « droits » c'est donc avec beaucoup de bonheur que nous avons accédé en DISTRICT 3.

C'est avec beaucoup d'humilité que nous abordons ce nouveau championnat qui à n'en pas douter sera d'un niveau plus relevé.

Vous trouverez ci-après le calendrier complet 2016/2017 du championnat senior.

Souhaitant qu'une bonne chambrée vienne tous les dimanches encourager nos jeunes.

**Les vétérans**

Devant la pénurie de joueurs, il a été décidé en accord avec les clubs voisins de mettre en place quelques rencontres amicales en fin de saison senior c'est-à-dire en mai et juin 2017 afin de permettre aux crampons rouillés de poursuivre leur passion pour le meilleur et le plaisir, mais avec moins de contraintes.

**Les U16**

En accord avec ASVG, il a été décidé de mettre en place une entente dans cette catégorie afin de permettre à ces jeunes de pratiquer le football à 11.

**Les horaires des entraînements :**

Mercredi à 17 h à Gréoux

Vendredi à 18 h à Gréoux

**Le calendrier des rencontres de cette équipe ci-après**

Afin d'essayer d'améliorer nos équipes nous :

**Nous lançons un appel**  
**auprès des enfants (garçon et fille) nés en :**  
**2000 à 2011**

Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement  
Concernant le C.O.S.M.

Au : **Fixe** : 04 92 78 06 67 - **Port** : 06 75 06 05 66

Le bureau

## CALENDRIER SENIOR SAISON 2016-2017 DISTRICT 3

<b>ALLER (AUTOMNE)</b>			
04/09/2016	<i>coupe</i>	<b>C.O.S.M.</b>	<b>EXEMPT</b>
11/09/2016	<i>championnat</i>	<b>C.O.S.M.</b>	<b>MALIJAI</b>
18/09/2016	<i>championnat</i>	<b>BANON</b>	<b>C.O.S.M.</b>
25/09/2016	<i>coupe</i>		
02/10/2016	<i>championnat</i>	<b>C.O.S.M.</b>	<b>SEYNE</b>
09/10/2016	<i>coupe</i>		
16/10/2016	<i>championnat</i>	<b>BRIANCON</b>	<b>C.O.S.M.</b>
23/10/2016	<i>coupe</i>	<i>ou retard</i>	
30/10/2016	<i>championnat</i>	<b>ST ANDRE</b>	<b>C.O.S.M.</b>
06/11/2016	<i>championnat</i>	<b>C.O.S.M.</b>	<b>VEYNES 2</b>
13/11/2016	<i>coupe</i>	<i>ou retard</i>	
20/11/2016	<i>championnat</i>	<b>ORAISON 2</b>	<b>C.O.S.M.</b>
27/11/2016	<i>championnat</i>	<b>C.O.S.M.</b>	<b>SERRE PONCON</b>
04/12/2016	<i>championnat</i>	<b>AVANCE</b>	<b>C.O.S.M.</b>
11/12/2016	<i>coupe</i>	<i>ou retard</i>	
<b>RETOUR (PRINTEMPS)</b>			
05/02/2017	<i>championnat</i>	<b>MALIJAI</b>	<b>C.O.S.M.</b>
12/02/2017	<i>coupe</i>	<i>ou retard</i>	
19/02/2017	<i>championnat</i>	<b>C.O.S.M.</b>	<b>BANON</b>
26/02/2017	<i>coupe</i>	<i>ou retard</i>	
05/03/2017	<i>coupe</i>	<i>ou retard</i>	
12/03/2017	<i>championnat</i>	<b>SEYNE</b>	<b>C.O.S.M.</b>
19/03/2017	<i>championnat</i>	<b>C.O.S.M.</b>	<b>BRIANCON</b>
26/03/2017	<i>coupe</i>	<i>ou retard</i>	
02/04/2017	<i>championnat</i>	<b>C.O.S.M.</b>	<b>ST ANDRE</b>
09/04/2017	<i>championnat</i>	<b>VEYNES 2</b>	<b>C.O.S.M.</b>
16/04/2017	<i>coupe</i>	<i>ou retard</i>	
23/04/2017	<i>championnat</i>	<b>C.O.S.M.</b>	<b>ORAISON 2</b>
30/04/2017	<i>championnat</i>	<b>SERRE PONCON</b>	<b>C.O.S.M.</b>
07/05/2017	<i>coupe</i>	<i>ou retard</i>	
14/05/2017	<i>championnat</i>	<b>C.O.S.M.</b>	<b>AVANCE</b>

## CALENDRIER U16 SAISON 2016-2017 ENTENTE ASVG / COSM

18/09/2016	championnat	ASVG / COSM	AFC STETULLE PIERRE-
25/09/2016	championnat	US CANTON RIEZOIS	ASVG / COSM
09/10/2016	championnat	ASVG / COSM	ESMD
16/10/2016	championnat	ORAISON	ASVG / COSM
06/11/2016	championnat	ASVG / COSM	EXEMPT



## Ateliers Chanson et Guitare

*Les Grands Chemins / Ateliers Chanson et Guitare = Arts et Cultures en Pays du Verdon et carrefour Durance-Verdon, depuis 1977 St-Martin-de-Brômes (création de l'Espaventaou et « Festa de l'Amistat » avec René Burle) Vinon 1977 (Ateliers Guitare-Chanson-Poésie avec le Foyer de Jeunes), puis Les Grands Chemins Vinon 1978, les cours collectifs Vinon, Arts et Culture Cadarache, MJC Manosque depuis 1980, Missions Milieu Rural / Arts et Cultures de 1986 à 2003 (Ligue de l'Enseignement VAR, Provence, France, Espagne, etc.), « Chansons des Pays du Verdon » 2005-2006, à St-Martin-de-Brômes dès 2010.*

### RENTREE SEPTEMBRE 2016

Les ateliers dessin et peintures, chanson et guitare sont prévus chaque semaine à St-Martin-de-Brômes

(pour l'Association Ateliers Chanson et Guitare) et à RIEZ avec Les Grands Chemins. Ils devraient se dérouler aux mêmes jours et heures (mercredi et jeudi après-midi). Bienvenue à nos adhérents et sympathisants. **Nous contacter = 09 75 31 83 54**

*Reprise du programme européen initié en 2005-2006 : « Chansons des Pays du Verdon »*

*Création-Animation-galerie Arts Graphiques : Sylvie Sidlaréwicz*

*Cours-Sessions Guitare-Chanson, Musiques... : Pierre Méric*

*Récitals, Animation chanson vivante multistyle – multilingue*

*Atelier-service Sonorisation et réalisation sonore*

*Editions : Arts graphique, poésie, musique, essais, disques...*

*Action sociale, aide à la gestion associations laïques/éduc. pop.*

*Documentations et conditions : à des coûts et échanges solidaires*

*Ateliers de 7 à 77 ans - mercredi et jeudi après-midi*

**<http://www.lesgrandschemins.fr> - Contact 09.75.31.83.54**

Le Président : *Pierre MERIC*



## FOYER RURAL

### 10ème Pastorale de Noël, 24 décembre 2016

Le 24 décembre dernier, la Neuvième Pastorale de Noël de Saint-Martin-de-Brômes a connu un succès de fréquentation sans précédent. Plus de 1200 spectateurs, selon la gendarmerie et le service de pompiers, présents pour encadrer cette manifestation née, il y a maintenant dix ans, de la volonté d'un groupe de Saint-Martinois, fier de leurs racines et de leur tradition provençale. De l'avis de tous, cette neuvième pastorale, fort applaudie, a été une complète réussite, mêlant sourire et émotion, dans la tradition d'un spectacle de Noël, sans cesse renouvelé.

Car, depuis fin juin, comme chaque été depuis dix ans, un groupe d'auteurs bénévoles se sont mis au travail pour écrire une « nouvelle » Pastorale, prolongeant la tradition mais totalement originale : Cathy Blanc, Eliane Aillaud, Caroline Vié ou encore Françoise Cubaud, sous la férule amicale et complice des coordonnateurs Luc Abrams et Monique Robert-Lacour, de la responsable de la chorale Mireille Chong et du metteur en scène Gilles Gressard.

Révélation exclusive, la Dixième Pastorale de Noël de Saint-Martin-de-Brômes tournera autour du personnage du Ravi, messenger de paix et d'amour, dans une époque moderne particulièrement troublée et traumatisante.

Cette année, la Pastorale de Noël se déroulera le samedi 24 Décembre, à 17h15, à la tombée de la nuit. Avec une répétition générale, le vendredi 23, à 17h15. A travers le village, de l'entrée du village (côté Riez) aux aires de la tour et de l'église, une centaine d'acteurs, de chanteurs, danseurs, tambourinaires, accordéoniste, ânes, moutons, colombes, figurants-santons entraineront un public de plus en plus nombreux, fidèle et enthousiaste, dans cette marche de musique et de fête, vers notre « Bethléem » Saint-Martinoise.

Comme chaque année, de nombreux Saint-Martinois, bénévoles, enfilent les costumes de Roustide, Marguerido, le curé, le ravi, les bergers, les commères, les villageois, les novis, les bouscatiers, les villageois, etc... pour illuminer ce moment d'avant la messe et le repas de Noël. Cette année encore, nombreux seront les enfants qui accompagneront le Ravi, qui joueront la comédie (entourés de leur parents et grands-parents et même arrière grands-parents) dans cette grande communion de joie qu'est la Pastorale de Noël de Saint-Martin-de-Brômes.

Parmi les spectateurs, nombreux sont les habitants de Saint-Martin de Brômes mais encore plus nombreux sont les spectateurs des villages et villes voisins, qui font le voyage depuis Manosque, Gréoux, Valensole, Riez mais aussi de beaucoup plus loin (Aix-en-Provence, Marseille, Avignon, etc...) pour ne pas manquer une seule des Pastorales.

Car, à en croire la presse et les fidèles spectateurs, la Pastorale de Noël de Saint-Martin-de-Brômes est devenue un événement plus que local, plus que régional, un événement – n'ayons pas peur des mots -... national !

Si vous souhaitez rejoindre la grande chaîne d'amitié qu'est la Pastorale de Noël et participer à ce spectacle, chaque fois unique, chaque fois renouvelé, une première réunion se tient le mardi 20 septembre à 18 heures à la Salle Polyvalente (Mairie de Saint-Martin-de-Brômes) ou contactez (rapidement) l'un des coordonnateurs.





### Les 5èmes « Coups de Cœur de Saint-Martin-de-Brômes »

L'été a été chaud, surtout en cette fin juillet, dans notre belle région du Verdon. Et, en cet instant magique où la chaleur du jour se mariait avec la fraîcheur du soir, à 21h30, à la tombée de la nuit, les feux de la rampe se sont allumés pour la cinquième fois sur « Coups de cœur de Saint-Martin-de-Brômes ».

Fidèle à une politique de choix de spectacles alliant l'exigence culturelle et artistique à la qualité du divertissement, le Festival s'est ouvert sur un « seul en scène ». La comédienne belge Marie Den Baes s'est métamorphosée en ce grand acteur que fut Jean-Louis Barrault, nous faisant revivre sa vie de combats, d'amitié et d'amour avec Louis Jouvet, Paul Claudel ou encore Madeleine Renaud, dans « Sur l'homme, par l'homme et pour l'homme ». Marie Den Baes qui est aussi une poétesse et chanteuse a déjà pris rendez-vous pour une future année avec un public Saint-Martinois enthousiaste.

Le second soir, vendredi 29 juillet, une cour de l'ancienne école, archi-complète, a ri et applaudi la gigantesque scène de ménage imaginée par le romancier-cinéaste Philippe Claudel. « Parle-moi d'amour », comédie enlevée et drôlement méchante, était interprétée par deux « régionaux de l'étape », Jean-Christophe Gabet et Karine Ramirez-Curtat, de « L'ivre Cie », compagnie théâtrale installée à Corbières.

Ne pas prendre uniquement des spectacles venus de loin, est aussi une volonté des organisateurs du Foyer Rural et de Gilles Gressard, programmateur des « Coups de cœur ». Si bien que l'on peut déjà annoncer que les « Coups de cœur 2017 » s'ouvriront sur un spectacle théâtral purement Saint-Martinois... Suspens !

Troisième soir, grand moment de théâtre dont les spectateurs parlent encore avec émotion : la « Camille Claudel » incarné avec passion par l'extraordinaire Christine Farré, qui vient d'être nommée pour le titre de meilleure comédienne aux prochains « Petits Molières ».

Et le Festival s'est terminé avec un feu d'artifice musical : « L'homme de Riom » réunissant, dans une cour de l'ancienne école pleine à ras bord. Isa Fleur, tout juste évadée d'Avignon (où elle triomphait avec sa « Cantatrice chaude », spectacle présenté en 2015 aux « Coups de cœur de Saint-Martin-de-Brômes ») a accompagné et donné la réplique à un Benjamin Bollen. Ils ont mis le feu au public, l'ont fait chanter, danser en farandole et applaudir à tout rompre.

Les organisateurs du Foyer rural sont, bien sûr, aux anges devant cette réussite. En cinq petites années, les « Coups de cœur de Saint-Martin-de-Brômes » ont su fidéliser un public de plus en plus nombreux. Succès dû à la qualité et à l'originalité d'une programmation qui montre une ferme volonté de se détacher des autres manifestations proposées simultanément dans la région. Succès du bouche à oreille et, surtout, à l'amitié et à l'implication des commerçants et structures accueillants de Saint-Martin-de-Brômes, qui soutiennent et promeuvent la manifestation, conscient de l'impact économique, lorsque un village offre un tel événement à ses visiteurs de l'été. Merci particulier à Nadine Burle et au camping « Pré de la Combe » ainsi qu'à Sylvie Boyer et au camping « Bleu lavande ». Merci à ces acteurs de la vie économique de Saint-Martin-de-Brômes, notamment Anaïs Aillaud et Renaud Robert, qui ont spontanément promotionné le Festival. Merci aussi et surtout à la Mairie de Saint-Martin-de-Brômes et à ses services techniques, pour la mise à disposition du lieu, à l'aide logistique. Merci à Jean-Christophe Petrigny, à Laurence Dépieds, Norbert Jourdain, à Sabrina et Virginie, à Jean-Paul et Stéphane sans qui ce Festival ne pourrait avoir lieu, dans des conditions aussi optimales. Merci aussi à nos partenaires media « La Provence » et « Haute Provence Info ». Un vrai merci à l'office du tourisme de Gréoux-les-Bains qui, sensible à la grande qualité des spectacles proposés, nous soutient avec enthousiasme. Merci enfin à tous les bénévoles au sein du Foyer Rural. Sans eux, il n'y aurait aucun affichage à travers la région, aucune distribution de flyers sur les marchés, aucun logement pour les artistes, aucune gestion du Festival. De Denise à la caisse à Gérard et Jean-Marc à la régie, en passant par les deux Cathy, les deux Monique, Eliane, Jean-Michel, Mireille, Anne-Marie, Lucas et tous les autres. Une pensée particulière, dans cette longue liste de remerciements, pour Ilan Ravel, notre jeune « stagiaire » bénévole, vrai passionné de théâtre. Acteur dans la Pastorale de Noël, il a voulu s'initier aux techniques de la lumière et du son. Au contact des deux pros, Gérard et Jean-Marc, il a quasiment fini seul aux manettes, offrant un éclairage et un relief sonore dignes des plus grands festivals en plein air ! Merci Ilan et à l'année prochaine pour les « Coups de cœur 2017 ».

Les « Coups de cœur » sont aujourd'hui un vrai succès de fréquentation, grâce à tous ces bénévoles enthousiastes qui se sont fédérés autour de la manifestation. Tous, fiers de leurs racines saint-martinoises. Tous fiers de faire vivre le village, tout au long de l'été. Car, après le festival, Saint-Martin-de-Brômes, grâce au Comité des fêtes, a continué à illuminer ses nuits de musiques, de fête foraine, de feu d'artifices et de joie ! Si, aujourd'hui, Saint-Martin-de-Brômes peut s'enorgueillir d'être un véritable pôle culturel et associatif, c'est grâce à tous ces bénévoles qui s'impliquent totalement dans la vie et l'animation de leur village.



<b>LES AINES DU COLOSTRE</b>
------------------------------

**Le Bureau a le plaisir de vous proposer les activités de septembre à décembre 2016**

Mardi 6 septembre	12h00	Repas de rentrée festif au restaurant « La Fontaine » à Saint-Martin de Brômes Menu : Kir Saumon Bellevue Magret de canard aux pêches et ses garnitures Vin rouge et rosé Fromages ou faisselles Croustillant de mangue melba Café Prix : 18 € par personne ( non-adhérents : 28 €), par chèque à l'ordre des Aînés du Colostre. Date limite d'inscription : jeudi 1 septembre 2016
Lundi 12 septembre	Journée	Organisée à partir de 9h00 à Annot par la Fédération : « Ensemble sur les chemins de la convivialité » Inscription 5 € par personne (marcheurs et non marcheurs) au bénéfice des « Enfants de Madagascar » Co-voiturage au départ de Saint-Martin de Brômes Renseignements au 04 92 78 05 16
Jeudi 29 septembre	Journée	Organisée à Mallemoisson par la Fédération : pétanque à la mêlée Co-voiturage au départ de Saint-Martin de Brômes Renseignements au 04 92 78 07 44
Mardi 4 octobre	Journée	Organisée à La Motte du Caire par la Fédération : journée des Présidents.
Mardi 18 octobre	9h30	Journée « Florilège » dans la salle polyvalente de Saint-Martin de Brômes. Pour adhérents et non-adhérents Pour ceux qui seront présents le matin : Repas gratuit à midi Un lot à chaque participant Après-midi détente
Jeudi 27 octobre	14h00	Organisée à Sisteron par la Fédération : Fête de l'Amitié Renseignements suivent
Mardi 8 novembre	12h00	Repas des anniversaires dans la salle polyvalente de Saint-Martin de Brômes Menu : renseignements suivent Prix : 25 € par personne Date limite d'inscription : mercredi 2 novembre 2016 Chèque à l'ordre des Aînés du Colostre à l'inscription
Dimanche 27 novembre	14h30	Grand Loto d'Hiver dans la salle polyvalente de Saint-Martin de Brômes Nombreux lots Super gros lot

<p>Mardi 13 décembre</p>	<p>12h00</p>	<p>Repas de Noël dans la salle polyvalente de Saint-Martin de Brômes. Menu : renseignements suivent Prix : 25 € par personne Date limite d'inscription : mardi 6 décembre 2016</p>
----------------------------------	--------------	--

**Chaque mardi à 14h30 à partir du 6 septembre 2016 :**

**Rencontres amicales dans la salle polyvalente, jeux divers et goûter.**

Les inscriptions à toutes les activités et/ou repas sont reçues  
à Saint-Martin de Brômes au :  
04 92 72 74 33 de Nicole Pianetti ou 04 92 78 06 19 de Mado Depieds  
à Allemagne-en-Provence au :  
04 92 77 43 39 de Marcel Erminelli



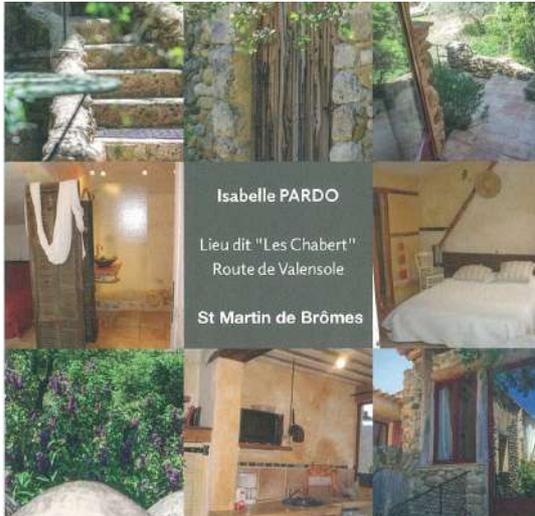
## COMMERCANTS, ARTISANS ...

*Le Clos des Collines*  
*Gîtes et Chambres d'Hôtes*



04800 Saint Martin de Brômes

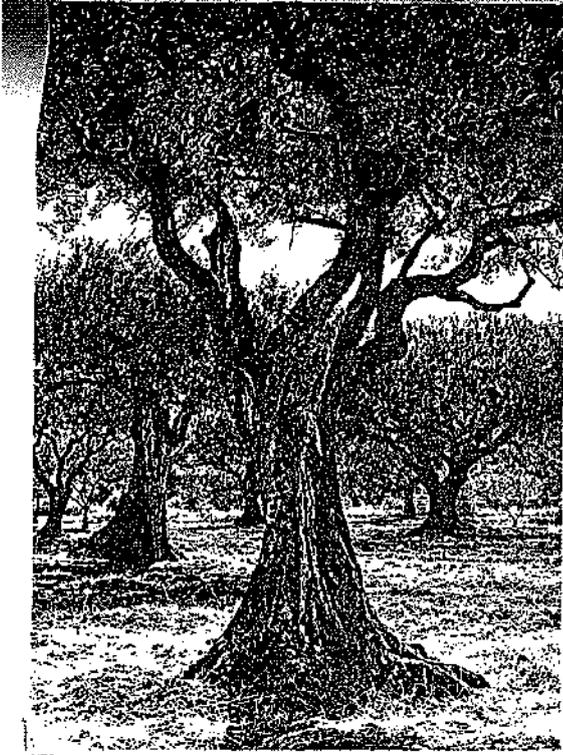
Tél.: 04 92 78 16 41 - 06 20 87 79 87  
Contact@leclodescollines.com  
www.leclodescollines.com



Isabelle PARDO  
Lieu dit "Les Chabert"  
Route de Valensole  
St Martin de Brômes



## UN PETIT COIN DE POESIE



### ~ L'OLIVIER ~

Arbre de Provence, fils du Midi,  
 Tu étales tes milliers de branches.  
 Offrant ton ombre à l'exilant du pays,  
 Donnant tes fruits au Monde en tranche.  
 Sous le pressoir, ces fruits deviendront de l'or,  
 Source de vie et de lumière pour l'homme.  
 Dans la rocaïlle et sous le soleil tu te tords,  
 Comme un vieillard tu marmoyes.  
 Des mots, des phrases que le vent emporte,  
 L'histoire de plusieurs générations.  
 Celui qui, un jour, te planta devant sa porte,  
 Espérant s'abriter sous tes fronds d'airons.

Il n'en reste que de la poussière et le souvenir,  
 Même plus la trace ni le nom.  
 Patriarche de la garrigue, j'écoute tes soupirs,  
 Aussi, laisse le Poète parler en ton nom.  
 C'est au pied de ton ancêtre,  
 En cette heure, en ce lieu.  
 Qu'une nuit, Jésus, loiz de l'île de Crète,  
 Pleura comme un misérable.  
 Pour les rameaux, on t'offre en signe de bonheur,  
 Enfants et grandes personnes y croient.  
 Mais l'essentiel, c'est ce qu'il y a en leur coeur,  
 L'amour et le respect des lois.  
 Millénaire, respecté de tous, sois béni,  
 Toi qui ne demandes qu'un peu d'eau du ciel.  
 Et si ce soir, te te parle comme à un Ami,  
 Pardonne tout oublié et surtout, accepte le réel...



Poème écrit et réalisé  
 par le Poète Roger GAZ  
 de Cheoux les Bains.  
 Sur papier fait à la main

*J. P. P. P.*

*Jeune au bois  
 21/12/1911  
 Les Pommiers  
 Qui aime vos 507  
 avec joie de vivre et de l'air libre  
 les soucis à ceux qui restent  
 M. GAZ*



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES



3 août 2016

*Matt RIBEIRO*

11 septembre 2016

*Timéo RUNGI DEFOSSEZ*

18 septembre 2016

*Lilou ROLLAND*

Toutes nos félicitations aux heureux parents

### MARIAGES

9 août 2016

*Marie-Claire GERDAY et Luc ABRAMS*

27 août 2016

*Laetitia JOUVE et Philippe RAFFAELI*

Toutes nos félicitations aux époux

### DECES



8 août 2016

*Manon SERBOURDIN*

8 août 2016

*Josiane COSCA épouse BACONNIER*

14 août 2016

*Franck ROUGEON*

16 août 2016

*Sandra BRUNACHE*

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles